

Zeitschrift: Les intérêts de nos régions : bulletin de l'Association pour la défense des intérêts jurassiens

Band: 54 (1983)

Heft: 3: Perfectionnement et recyclage professionnels

Vorwort: Formation et emploi

Autor: Schaller, Roland

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 15.10.2024

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

Formation et emploi



La contradiction entre le niveau de formation et la nature des emplois est un des problèmes les plus marquants de nos sociétés industrielles. Sur les lieux de travail, plus que jamais, il faut être disponible, mobile, savoir réfléchir, prévoir et s'adapter.

Il est indéniable que les enjeux de la formation professionnelle, comme d'ailleurs tous ceux qui touchent à l'éducation, sont difficiles à cerner. Indépendamment de l'impératif qui vise à permettre à chacun d'accéder aux connaissances générales, il faut aujourd'hui, à tous ceux qui assument la tâche de former, à tous les niveaux, de grandes qualités d'imagination pour pressentir les besoins à venir et préparer avec soin ceux qui sont en droit d'attendre une véritable formation. Il existe en effet un décalage de plusieurs années entre, d'une part, les décisions prises en rapport avec l'adéquation voulue de la formation à donner et la demande prévisible d'emplois et, d'autre part, l'appréciation des effets des mesures adoptées.

Certes, la possession d'un diplôme est souvent un gage d'emploi. Mais encore faut-il que la formation acquise puisse répondre aux exigences de polyvalence et de spécialisation. Dans nos régions en particulier, où le secteur secondaire reste prépondérant, il n'est pas indifférent de savoir que l'extension notamment de l'informatique, de l'automatisation et de la robotisation rend de plus en plus nécessaire la capacité de chacun de réagir sur des données abstraites, ce qui implique non seulement une bonne maîtrise des opérations complexes de surveillance et de contrôle, mais également une maîtrise des langages nécessaires à l'adaptation aux nouvelles technologies. Il faut donc porter une attention soutenue aux décalages qui risquent de se développer entre les métiers types, auxquels on prépare ceux qui exigent une formation technique et les qualifications qui doivent être fondées sur les situations réelles de production et de travail dans les entreprises.

Il est incontestable que dans les domaines où l'homme intervient directement sur la matière, à l'aide d'outils simples, tels le charpentier ou le maçon, ce seront les méthodes traditionnelles qui prévaudront toujours. Au contraire, dans les secteurs où les techniques ne cessent d'évoluer et où les qualifications nouvelles ne correspondent pas nécessairement à une formation débouchant sur un diplôme, seuls ceux qui maîtriseront les

*techniques classiques et seront en mesure de saisir le nouveau savoir-faire, auront la possibilité d'assumer à coup sûr leur avenir.*¹

Il est d'ailleurs frappant de remarquer que malgré la récession économique et le chômage, des chefs d'entreprise se plaignent de ne pas trouver du personnel qualifié. Parfois l'explication réside dans l'insuffisance du salaire ou les mauvaises conditions de travail qui sont proposées. Mais, le plus souvent, c'est surtout parce que les structures de formation n'ont pas été adaptées – et dans certains cas ne sont pas organisées pour être adaptées – à la qualification souhaitée.

Il est vrai que l'essor prodigieux des techniques a eu pour conséquence, qu'indépendamment de la formation initiale, s'impose également, dans le cadre de l'emploi, la nécessité de ne pas être dépassé par les mutations technologiques, non seulement dans sa spécialisation, mais encore dans les branches voisines.² Ainsi, un processus de formation permanente commence à s'instaurer. En plus de la formation professionnelle continue organisée dans les entreprises, il devient vital de trouver des centres de formation permettant de parfaire ses connaissances théoriques et pratiques.

Il est bien évident que l'élévation du niveau de formation, ou de qualification de la main-d'œuvre, favorise la production de nos entreprises, qui sont, il est vrai, particulièrement sensibles à la concurrence internationale. Elle permet de développer leur compétitivité, et finalement de parvenir à une croissance optimale, en raison des technologies plus complexes. Mais ce qui est aussi vrai, c'est que pour les travailleurs préparés à assumer de nouvelles tâches, les mutations technologiques ne devraient pas se présenter comme la déqualification de leur emploi, mais bien au contraire, comme l'assurance d'un enrichissement de leur tâche tout au long du déroulement de leur carrière.

C'est ainsi que la commission de formation professionnelle de l'ADIJ, dans le cadre général de ses réflexions, a estimé opportun, compte tenu d'une situation de l'emploi qui ne cesse de se dégrader, tant quantitativement que qualitativement, de recenser et de présenter les différentes possibilités actuelles de parfaire ses connaissances et pratiques. Elle s'est attachée à donner à chacun les moyens de se préparer, avec moins d'appréhension, aux changements de qualifications qu'entraînent l'introduction de technologies nouvelles et la recherche intensive de nouveaux procédés de fabrication et de production.

*Le Président :
Roland SCHALLER*

¹ Les principales tendances structurelles de l'économie du Jura au XIX^e et XX^e siècle, *bulletin de l'ADIJ*, N° 2, p. 3 et ss.

² Evolution économique dans le secteur des machines, *bulletin de l'ADIJ*, N° 2, p. 19 et ss.